

GRAND PARIS - LIGNE 18

ENQUETE PUBLIQUE DU 21 MARS AU 26 AVRIL 2016 Magnycoise, Magnycois, Exprimez-vous sur ce projet!



Madame, Monsieur,

Le gouvernement et ses représentants au sein de la Société du Grand Paris persistent, malgré l'opposition unanime des maires et des élus de Magny-les-Hameaux, Châteaufort et Villiers le Bâcle, à maintenir un projet de passage en aérien de la ligne 18 du métro automatique, entre Saclay et Magny-les-Hameaux.

Malgré les oppositions clairement affichées lors des premières réunions publiques, ils tentent un passage en force sous prétexte d'un surcoût d'un passage en souterrain par rapport à un viaduc qui va pourtant définitivement défigurer le paysage.

Sans aucune ambiguïté, les élus de la majorité sont favorables à la créa-

tion de la ligne 18, mais exigent un passage en souterrain, comme la

quasi-totalité des 205 kilomètres de l'ensemble des lignes en cours de création.

Nous avons d'ailleurs refusé d'intégrer ce passage en aérien dans nos documents d'urbanisme.

Les raisons financières ne peuvent sacrifier notre environnement et la tranquillité des riverains pour un projet qui structurera notre territoire pour plus d'une centaine d'années.

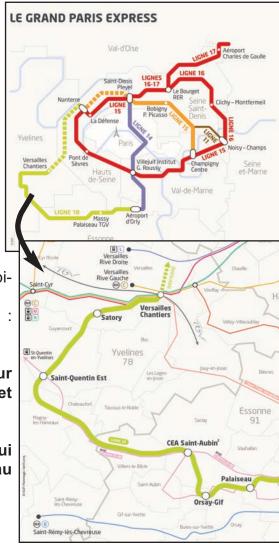
Le temps de l'expression des citoyens est arrivé.

Le dossier d'enquête publique comprenant l'étude d'impact et les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme est mis à la disposition du public en mairie de Magny-les-Hameaux du lundi 21 mars au mardi 26 avril 2016, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Ces documents sont aussi consultables sur le site suivant : www.enquetepubliqueligne18.fr

Durant cette phase, chaque habitant est invité à s'exprimer sur ce projet et à consigner ses observations, propositions et contre-propositions.

Il s'agit pour nous tous de continuer à peser sur ce projet qui ne respecte pas l'environnement des communes intégrées au Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.



.../...

Je vous invite très vivement à vous exprimer chacune et chacun, car chaque avis compte !

Pour cela, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- > Un registre d'enquête à renseigner en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie
- > Par courrier, à l'attention de Monsieur Jean-Pierre CHAULET, président de la commission d'enquête publique de la ligne 18, et adressé à la Préfecture de la Région Ile-de-France, Préfecture de Paris (UTEA) service utilité publique et équilibres territoriaux Pôle urbanisme d'utilité publique, 5 rue Leblanc, 75911 Paris Cedex 15. Les observations adressées par courrier seront annexées au registre d'enquête ouvert au siège de l'enquête et seront consultables sur place.
- > Par voie dématérialisée, sur un registre dématérialisé via le site internet suivant : www.enquetepubliqueligne18.fr
- > Lors des permanences du commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville de Magny-les-Hameaux à savoir :
 - o Lundi 21 mars de 9h à 12h,
 - o Samedi 2 avril de 9h à 12h,
 - o Mercredi 13 avril de 16h à 19h,
 - o Mardi 26 avril de 9h à 12h
- > Lors des réunions publiques suivantes :
 - o Le vendredi 8 avril 2016 à 20h à Gif-sur-Yvette Supélec-Amphithéâtre Janet, Place du Moulon, 3 rue Joliot Curie
 - o Le jeudi 14 avril 2016 à 20h à Guyancourt Pavillon Waldeck Rousseau, rue Jacques Ange Gabriel.

Nous comptons sur votre mobilisation.

Maire,

et l'ensemble de la majorité municipale de Magny-les-Hameaux

Bertrand Houillan